

## **Sous les pavés, Paris Plages**

**Benjamin Pradel**

*Paris Plage se déroule chaque été depuis 11 ans. Benjamin Pradel montre que cet aménagement temporaire contribue à modifier les espaces publics des bords de Seine et à transformer les usages qui s'y déploient en instaurant des formes d'urbanité spécifiques.*

Plus qu'un simple événement, Paris Plages est un aménagement ludique de l'espace public conçu pour les Franciliens qui ne peuvent pas partir en vacances loin de la capitale<sup>1</sup>. Durant un mois, cette mise en scène balnéaire permet de remplacer le flux des automobiles sur la voie Georges Pompidou par une déambulation piétonne, des corps au repos sur le sable et diverses activités récréatives (roller, pétanque, piscine, danse, prêt de livres, etc.). Paris Plages peut être défini comme une opération d'aménagement *soft*, qui exploite les qualités constitutives des lieux pour en réorganiser temporairement les fonctions et les usages. Cette initiative relève également d'un urbanisme temporaire qui offre de nouveaux services et théâtralise une forme d'urbanité balnéaire (Pradel 2008, 2010)<sup>2</sup>.

### **Les nouveaux savoir-faire événementiels de l'administration municipale**

Depuis 2002, l'organisation de Paris Plages est confiée à la Délégation générale à l'événementiel et au protocole de la ville de Paris (DGEP) et plus particulièrement à son Bureau des événements. Ces structures municipales ont développé un ensemble de savoir-faire juridique, administratif, technique et logistique permettant le bon déroulement et une gestion efficace de l'événement. La DGEP assure la préparation juridique, financière et matérielle de Paris Plages, son budget conséquent et ses marges de manœuvre décisionnelle témoignant de son importance stratégique comme charnière experte dans l'organisation de la ville événementielle.

En effet, la DGEP coordonne les interventions des multiples acteurs de l'événement : partenaires et prestataires privés, préfecture de police et pompiers, services de la ville (patrimoine, culture, jeunesse, voirie, communication, prévention, etc.). Elle organise le travail des ateliers municipaux, qui produisent 80 % des aménagements, et définit l'offre d'activités gratuites (taï-chi, pétanque, concerts, cafés littéraires, etc.), de services (kiosques de prêt de livres, bureau de poste, espace bébé, etc.) et de consommation (buvettes, restaurants, glaciers). Elle supervise le ballet des camions, barges, pelleteuses et personnels qui assurent l'installation du site en cinq jours et cinq nuits. Elle assure la veille technique et la gestion des interventions sur le site en cas de dysfonctionnement. Enfin, elle planifie le travail des personnels municipaux (plagistes, éboueurs), associatifs (secouristes, animateurs), étatiques (police, pompiers) et privés (vigiles, équipes sanitaires,

<sup>1</sup> « Paris plages fête sa 10<sup>e</sup> édition », dossier de presse de la mairie de Paris (disponible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.paris.fr/accueil/Portal.lut?portal\\_component=17&page\\_id=1&elected\\_official\\_directory\\_id=-1&document\\_id=102314](http://www.paris.fr/accueil/Portal.lut?portal_component=17&page_id=1&elected_official_directory_id=-1&document_id=102314)).

<sup>2</sup> L'analyse exposée ici est tirée d'une thèse de doctorat intitulée *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs* (Pradel 2010). Elle est fondée sur une analyse de Paris Plages 2007 articulant une enquête par questionnaire en collaboration avec la mairie de Paris, un protocole d'observation et des entretiens avec les principaux organisateurs de l'événement.

régisseurs). Cette organisation, associant sphères privée et publique, doit assurer un haut niveau de service selon une logique de « gestion de site », de façon autonome. La maintenance du lieu en termes de propreté, de sécurité et d'animation vise à créer une « bonne ambiance » incitant les usagers à s'y rendre et à participer aux activités proposées (Bourdin *et al.* 2003).

### La mise en scène balnéaire des berges de Seine

À l'exception des éditions 2004 et 2005, la conception du site de Paris Plages revient au scénographe à l'origine du projet en 2002. Il s'appuie sur le savoir-faire technique des services et des ateliers municipaux pour produire un effet de dépaysement et orienter les usages des berges par des aménagements symboliques et fonctionnels adaptés aux particularités du lieu. L'isolement naturel des berges situées en contrebas de la ville est renforcé par la transformation des rampes d'accès en espaces liminaires paysagés et l'importation d'éléments naturels (pierre, bois, végétaux). La proximité de la Seine inspire la symbolique balnéaire avec des parasols, des plages (sable, pelouse, bois) et des oriflammes renvoyant au soleil, à la mer, au vent marin, et plus largement à l'imaginaire des vacances<sup>3</sup>. La linéarité de la voie Georges Pompidou permet un découpage en trois séquences : une plage pour le repos, une grève pour la promenade et l'eau pour horizon (figure 1). La scénographie s'accommode ainsi du classement du site au patrimoine mondial de l'Unesco : l'interdiction des ancrages au sol rend nécessaire l'utilisation de réseaux (eau, électricité, évacuation) et d'équipements (coffrages, fontaines, locaux) temporaires, ainsi que de techniques innovantes – par exemple, pour l'ancrage des barges qui acheminent les matériaux par la Seine. Depuis 2007, ces grands principes d'aménagement sont restés inchangés, même si les zones dédiées aux activités ont évolué et que les plages de sable ont été redessinées et étendues.

**Figure 1 : Un site fermé, à fonction ludique, avec ses symboles et son organisation linéaire, qui se déploie chaque année.**



© Benjamin Pradel, 2007.

<sup>3</sup> Thomas, V., « Le Temps retrouvé. Paris-Plages 2003-2004 : l'échappée belle », *Plages-urbaines.com* (disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.plages-urbaines.com/paris-plage/dramaturgie.html>).

## Un outil d'urbanisme temporaire

Cette évolution illustre une forme d'institutionnalisation de l'aménagement temporaire des espaces publics en tant qu'outil d'urbanisme susceptible d'accompagner des projets urbains en s'intégrant aux différentes étapes de leur réalisation<sup>4</sup>. Ainsi, en 2006 et 2007, Paris Plages s'étend au Port de la Gare à la demande du Maire de Paris afin de valoriser de nouveaux équipements municipaux (passerelle Simone de Beauvoir, piscine flottante Joséphine Baker) et d'expérimenter de nouveaux usages de l'esplanade située en bord de Seine tout juste achevée par le port autonome de Paris<sup>5</sup>. En 2007, Paris Plages s'implante au bassin de la Villette pour accompagner la stratégie du maire du 19<sup>e</sup> arrondissement et de la SEMAVIP<sup>6</sup> de faire de ce site un lieu attractif de loisirs et de promenade en lien avec les nouvelles réalisations (port de plaisance, restaurants, café, auberge de jeunesse)<sup>7</sup>. Depuis 2002, Paris Plages a également contribué à préfigurer la transformation prévue d'une partie des berges en boulevard urbain, non seulement en favorisant l'acceptabilité sociale du projet, mais aussi en anticipant les pratiques récréatives et les événements saisonniers qui s'y dérouleront pour stimuler l'animation de cet espace rendu aux piétons.

À la manière d'un parc à thème, Paris Plages plonge le citoyen dans un univers touristique simulé où chacun participe individuellement à la production collective d'une urbanité teintée de certains codes propres à la plage (Kaufmann 1995). Cette urbanité « aussi festive que factice » (Garnier 2008) permet aussi une relative mise à distance de la ville dans des lieux porteurs d'enjeux d'aménagement. La mise en scène de Paris Plages autour du loisir produit ainsi des rassemblements citoyens fondés sur un modèle d'aménagement temporaire des espaces publics qui se diffuse dans la fabrique des villes.

## Bibliographie

- Bourdin, A., Lefevre, M.-P., Lelévrier, C. et Pandolfi, L. (dir.). 2003. *Produire des lieux par la gestion. Gestion de site et renouvellement urbain*, rapport de recherche, Caisse des dépôts et consignations et ministère de la Recherche (ACI Ville).
- Garnier, J.-P. 2008. « Scénographie pour un simulacre : l'espace public réenchanté », *Espaces et Sociétés*, n° 134, p. 67-81.
- Kaufmann, J.-C. 1995. *Corps de femmes, regards d'hommes : sociologie des seins nus*, Paris : Nathan.
- Pradel, B. 2008. « L'urbanisme temporaire : du court au moyen terme. Une échelle d'action urbaine intermédiaire », in F. De Coninck et F. Deroubaix (dir.), *Ville éphémère, ville durable. Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*, Paris : L'Œil d'Or, p. 247-261.
- Pradel, B. 2010. *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, thèse de doctorat, université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

---

<sup>4</sup> Le *Plan d'aménagement et de développement durable de Paris* (disponible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.paris.fr/pratique/Portal.lut?page\\_id=7042&document\\_type\\_id=4&document\\_id=21439&portlet\\_id=16186&multileveldocument\\_sheet\\_id=3291](http://www.paris.fr/pratique/Portal.lut?page_id=7042&document_type_id=4&document_id=21439&portlet_id=16186&multileveldocument_sheet_id=3291)) établit le lien entre Paris Plages, la politique de réduction de la circulation automobile et le projet de piétonnisation des berges : « Les multiples occasions offertes aux Parisiens de profiter, dans Paris, des bords de la Seine, comme la fermeture des voies sur berges le dimanche et l'été, montrent une véritable attente. Ainsi, les réflexions sur la reconquête des voies sur berges au profit des circulations douces devront se poursuivre, en tenant compte de l'évolution de l'offre de mobilité dans Paris et du trafic automobile » (*PADD de Paris*, mairie de Paris, p. 5).

<sup>5</sup> Compte rendu du groupe de travail « Berges et déplacements », D. Althabegoity, architecte, port autonome de Paris, 12 avril 2005.

<sup>6</sup> Société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Paris.

<sup>7</sup> L'événement réactualise ainsi les projets de guinguettes et de plages déjà présents dans le concours lancé en 1980 par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) pour aménager le canal.

**En savoir plus**

Pradel, B. et Simon, G. 2012. « Quand le citoyen joue au plagiste. Paris Plages, des référents touristiques dans le quotidien urbain », *Espaces et Sociétés*, n° 151, p. 69-84.

**Benjamin Pradel** est sociologue, chercheur associé au LVMT (Laboratoire ville, mobilité, transport). Il a étudié pendant sa thèse de doctorat la fonction socio-spatiale des rythmes collectifs urbains approchés par les événements festifs (*Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, 2010). Il travaille actuellement sur les routines, socialisations et mobilités périurbaines au laboratoire PACTE (Politiques publiques, action politique, territoires) à Grenoble, poursuivant son approche du fait urbain par les temporalités.

**Pour citer cet article :**

Benjamin Pradel, « Sous les pavés, Paris Plages », *Métropolitiques*, 10 juillet 2013.  
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Sous-les-paves-Paris-Plages.html>.